

Créteil le 25 juin 2020

Objet : Lettre de mission de la vice-présidente politique doctorale

Compte tenu de l'évolution du dispositif doctoral au sein de la COMUE UPE (future « Paris-Est Sup »), il est essentiel pour l'UPEC, qui accueille près de la moitié des effectifs doctoraux de la COMUE, de se doter de l'ensemble des procédures et compétences pour conduire une politique doctorale de qualité, conforme aux standards internationaux et concertée avec l'ensemble des partenaires concernés (département des études doctorales et écoles doctorales d'UPE-PES, laboratoires, établissements co-accrédités de la COMUE...).


La vice-présidente politique doctorale se voit confier les missions de coordination de cette politique doctorale, en lien avec les vice-présidences de la commission de la recherche, de la commission de la formation et de la vie universitaire, du conseil d'administration, de la stratégie et du développement, des relations internationales, du numérique et du patrimoine. Elle sera en particulier chargée du suivi des conventions de co-accréditation des écoles doctorales avec la COMUE UPE-PES et avec Paris-Saclay (pour l'école doctorale Santé Publique), de la représentation de l'UPEC au sein du Conseil de la Formation Doctorale, du lien avec le Département des Etudes doctorales d'UPE-PES et de l'élaboration de la politique doctorale de l'UPEC, ainsi que de sa promotion vis-à-vis des partenaires internationaux.

Avec l'appui des services, la vice-présidente politique doctorale sera chargée de coordonner les activités relatives au doctorat au sein des composantes et des services, notamment Direction des études et de la vie étudiante (DEVE), direction des relations internationales (DRI), direction de la recherche et de la valorisation (DRV), direction des ressources humaines (DRH), service commun de documentation (SCD), direction des services financiers (DSF) et direction des affaires juridiques et générales (DAJG). Elle suivra également, en lien avec le DED, les procédures de délivrance du doctorat par VAE et sur travaux et de l'Habilitation à Diriger les Recherches et, avec les écoles doctorales, la mise en place de conventions de co-tutelle, dans le but de les intégrer dans la politique internationale de l'université.

En lien avec les autres vice-présidences, elle contribuera au développement de ressources accrues pour la recherche doctorale.

En lien tout particulièrement avec le vice-président de la recherche, la vice-présidente de la politique doctorale veillera à la montée en charge à l'UPEC de la science ouverte et au développement de la visibilité des recherches de l'UPEC conduit par le Service Commun de Documentation, notamment au sein du SAVAN (Service d'Appui à la Valorisation de la recherche par l'Accès ouvert et le Numérique). Elle suivra la politique de protections des données de la recherche. La vice-présidente politique doctorale participera à l'animation d'un travail sur l'amélioration des outils utilisés pour identifier et mettre en valeur la recherche conduite au sein de l'établissement.

La vice-présidente politique doctorale rendra compte à l'équipe politique de ses propositions et actions et devant les conseils centraux de l'UPEC de l'ensemble de ses activités.

  
Jean-Luc Dubois-Randé  
Président de l'UPEC